

Coopérative de la
circonscription

**Centre de Ressources
Pédagogiques**
à l'école Chepfer
SAULXURES



Présidente : Nadine PENNERAT

Secrétaire : Philippe ASTRUC

Trésorière : Catherine GUYOT

Contact

catherine.guyot@ac-nancy-metz.fr

CENTRE DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES

A VOTRE DISPOSITION

(réservation par internet à partir du site de la circonscription, CRP)

De la documentation pédagogique :

- Des manuels et outils scolaires
- Des ouvrages pédagogiques et didactiques
- Des œuvres littéraires : romans, albums, poèmes, BD, documentaires
- Des dossiers d'exploitation pour la classe

Et du matériel pédagogique :

- Pour les arts visuels et la musique
- Pour les langues vivantes (méthodes, logiciels, cd)
- Pour les sciences (scie magnétique, petit matériel)
- Vidéos, cdroms, appareil photo, jeux de société
- Pour l'E.P.S. (ballons, raquettes)

PERMANENCES 2019-2020

seront assurées de 17h à 18h, les jeudis :

Période 1 : 3/10 – 17/10

Période 2 : 7/11 – 28/11 – 19/12

Période 3 : 16/01 – 13/02

Période 4 : 12/03 – 2/04

Période 5 : 14/05 – 11/06 – 2/07

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Jeudi 26/09/2019 à 17h00

à l'école Georges Chepfer de SAULXURES.

OUVERT A TOUS. Chacun peut se sentir concerné par les décisions importantes de la coopérative :

- rapport moral, rapport d'activités, bilan financier
- élections : président secrétaire trésorier...
- projets

ADHÉSION : 5,00 euros

L'adhésion est de 5,00 € pour l'année, par personne, pour bénéficier des prêts (*formulaire ci-dessous*), à régler par chèque à l'ordre de « coopérative de la circonscription » (à adresser à l'inspection pour Catherine GUYOT)

Coopérative de la
circonscription

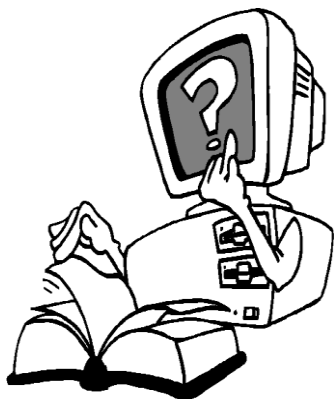
à renvoyer avec le règlement par chèque à l'ordre de
« Coopérative de circonscription de SAINT-MAX »

École :

COMMUNE :

ADHESIONS 2019-2020

5 euros par enseignant



**Centre de
Ressources
Pédagogiques**

École élémentaire
Chepfer
Place de la fontaine
SAULXURES
ce.0541016l@ac-nancy-metz.fr

Tél : 03 83 29 14 23

Contacts :
catherine.guyot@ac-nancy-metz.fr

L'adhésion à la coopérative est individuelle.

Elle permet d'**emprunter** :

- des ouvrages à la bibliothèque pédagogique (didactique, manuels, romans, albums, BD, séries ...)
- de bénéficier de prêt de matériel (informatique, appareil photo, cdroms, matériel sciences, jeux de société...)
- d'emprunter du matériel de musique et arts visuels

et de **participer à la vie coopérative** et aux décisions (achats, fonctionnement, pot pour les départs...).

<i>NOM Prénom</i>	<i>Classe</i>

Nombre d'enseignants :

(chèque global possible)

x 5 euros =

Date :

Signature du Directeur :